

Charte de neonomia

La présente Charte témoigne des principes d'actions et engagements mutuels qui définissent la société coopérative neonomia. Je et nous y adhérons.

Responsabilité individuelle et collective

- Adhérer au modèle socioéconomique de la coopérative d'entrepreneur·es salarié·es en tant qu'entreprise solidaire. Respecter les statuts et le règlement de neonomia.
- Avoir conscience que chacune des décisions que je prends concernant mes activités au sein de neonomia a un impact sur l'ensemble de la coopérative.
- Reconnaître que mon succès individuel est lié par nature au succès collectif, et inversement.

Transparence

- Informer proactivement de mes actions ayant un impact sur neonomia.
- Faire preuve de réactivité pour répondre aux demandes des organes de la coopérative.
- Viser l'équilibre dans le partage des informations au sein de la coopérative, ainsi que dans la diffusion des décisions des organes de la coopérative.

Mutualisation

- Promouvoir la mise en commun des expériences, des compétences et des savoirs dans le but de créer des synergies et du travail en réseau.
- Soutenir le partage de ressources matérielles et encourager l'entrepreneuriat collectif.
- Contribuer à communiquer sur la vision, le modèle de neonomia et le statut d'entrepreneur·e salarié·e.

Participation

- Adopter une démarche ouverte et collaborative avec les membres et les organes décisionnels de neonomia.
- Participer dans la mesure du possible à la vie de la coopérative et proposer des événements et des espaces qui permettent au plus grand nombre de participer.
- Favoriser les dispositifs participatifs dans les organes de la coopérative et dans mes activités entrepreneuriales.

Santé globale et respect de la biosphère

- Agir avec bienveillance vis-à-vis de ma santé, ainsi que de celle des autres et de celle de la biosphère,
- Orienter mes choix individuels et collectifs au sein de la coopérative pour encourager des conditions sociales, sanitaires et environnementales favorables sur toute la chaîne de valeur (matières premières, fournisseur·es, prestataires, distribution, consommation).

Economie Sociale et Solidaire

- Reconnaître neonomia comme une nouvelle vision du rapport au travail, un outil au service de l'individu, de la collectivité, des générations présentes et futures, et d'une économie viable, crédible et pérenne inscrite dans les valeurs de l'Économie sociale et solidaire (ESS). cf. <https://www.apres-ge.ch/node/33038>
- Promouvoir les initiatives allant vers le respect des limites planétaires et garantissant le bien-être social.